

29 NOVEMBRE 2016

• ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

COMITÉ POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIÉNABLES DU PEUPLE
PALESTINIEN, 380E SÉANCE – MATIN

La Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien est célébrée par le Comité pour l'exercice de ses droits inaliénables

Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a organisé, ce matin, une séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien. À cette occasion, plusieurs intervenants ont demandé à la communauté internationale de prendre des mesures concrètes d'urgence pour mettre fin à l'occupation brutale des territoires palestiniens par Israël.

Il y a « un vide dangereux au sein de la communauté internationale », a reconnu le Vice-Secrétaire général de l'ONU, M. Jan Eliasson, alors que tant d'autres crises demandent l'attention du monde. Mais, a-t-il plaidé, on ne peut pas se détourner du conflit israélo-palestinien: Gaza est une « bombe à retardement » et Jérusalem risque de devenir « une poudrière ». La communauté internationale doit dire clairement qu'elle demeure attachée à la réalisation de l'autodétermination pour des millions de Palestiniens.

Faisant le bilan des 10 dernières années, M. Eliasson s'est félicité de l'admission de la Palestine à l'ONU en tant qu'État observateur non membre en 2012, un « jalon historique ». Malheureusement, a-t-il ajouté, il s'agit à bien des égards d'« une décennie perdue ». Gaza demeure une catastrophe humanitaire et pourrait devenir « un lieu invivable d'ici à 2020 ». En Cisjordanie, la politique de construction des colonies de peuplement perdure, érodant la viabilité de la solution des deux États, laquelle « risque de nous échapper », a averti le Vice-Secrétaire général.

« C'est avec une grande tristesse que le Secrétaire général quittera son Bureau sans avoir vu la fin du conflit palestinien », a conclu M. Eliasson, en rappelant que M. Ban Ki-moon n'avait pas ménagé ses efforts dans la région, où il s'est rendu 11 fois.

Le Président de la soixante et onzième session de l'Assemblée générale, M. Peter Thomson, a considéré que la première urgence était la levée du « blocus illégal de Gaza ». Il a notamment estimé que la réalisation des objectifs de développement durable devait être un moyen pour le peuple palestinien d'exercer effectivement ses droits inaliénables. Les Palestiniens ne seront

pas les laissés-pour-compte du Programme de développement durable à l'horizon 2030, a-t-il insisté.

Dans un message lu par l'Observateur permanent de la Palestine, le Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, a exhorté les membres du Conseil de sécurité à adopter une résolution pour que cessent les activités de peuplement d'Israël, ces activités étant « le principal obstacle à la réalisation de la paix au Proche-Orient ». M. Abbas a aussi appelé à la tenue d'une conférence internationale de paix pour que soit mis en place un mécanisme destiné à accompagner et encadrer la fin de l'occupation israélienne.

L'Observateur permanent de l'Organisation de coopération islamique, M. Agshin Mehdiyev, a rappelé le danger que présente la poursuite des agressions israéliennes contre les sanctuaires musulmans et chrétiens, qu'il a qualifiées de « provocation sans précédent des sentiments des musulmans partout dans le monde » qui « risquent de conférer au conflit une dimension religieuse dont Israël seul assumera les conséquences ».

Au nom de la Ligue arabe, M. Abdelaziz Enani a reproché à la communauté internationale de récompenser Israël en l'accueillant dans ses enceintes de négociations et de le conforter ainsi dans ses pratiques illégales. Si Israël est autorisé à siéger en tant que membre non permanent au Conseil de sécurité, la Ligue arabe condamnera fermement ce choix, a-t-il annoncé.

Au nom du Mouvement des pays non alignés, le représentant du Venezuela a lu un texte du Président Nicolas Maduro qui critiquait, à son tour, le Conseil de sécurité pour son inaction face aux souffrances du peuple palestinien. Il a lancé un appel pour que des mesures soient prises dans le respect du droit international pour remédier aux violations des droits du peuple palestinien et assurer sa protection.

Dans le même ordre d'idées, l'Observateur permanent de l'Union africaine, M. António Tété, s'est dit convaincu que la paix ne peut pas être atteinte au Moyen-Orient sans la communauté internationale, en particulier sans le Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité pour le mois de novembre, M. Fodé Seck (Sénégal) a fait le point sur les activités entreprises par le Conseil en faveur d'un règlement juste et durable du conflit israélo-palestinien. Le Conseil est régulièrement alerté sur les obstacles grandissants à la paix au Proche-Orient, a-t-il expliqué, avant de noter que la Journée internationale coïncidait avec des développements sur le terrain qui suscitent des inquiétudes majeures.

Le Président du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés, M. Amrith Rohan Perera, a indiqué que les témoignages recueillis par le Comité spécial ne laissaient aucun doute quant au fait que les Palestiniens, hommes, femmes et enfants, souffrent quotidiennement de violences et d'humiliations en raison d'une occupation illégale qui affecte gravement tous les aspects de leur vie.

Pourquoi prônons-nous le respect des droits de l'homme et de l'état de droit dans toutes les autres situations de conflit mais laissons-nous cette occupation se perpétuer en toute impunité depuis près de 50 ans? s'est demandé à l'ouverture de la séance M. Dian Triansyah Djani, le Vice-Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien. Pour M. Djani, il ne peut y avoir aucune justification ni excuse à la poursuite de l'inaction.

Le Comité a également entendu la Directrice exécutive de *Just Vision*, Mme Suhad Babaa, qui a fait une déclaration au nom des organisations de la société civile actives sur la question de Palestine.

M. Djani a indiqué que la liste des messages des chefs d'État et de gouvernement, des ministres des affaires étrangères et d'organisations diverses et de la société civile reçus par le Comité serait disponible sur le site Web de la Division des droits des Palestiniens: [unispal.un.org](https://www.unispal.un.org).

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

Déclarations

M. DIAN TRIANSYAH DJANI, Vice-Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a déclaré que l'occupation israélienne, « qui constitue une violation grave du droit international humanitaire, notamment la quatrième Convention de Genève », avait de graves répercussions sur tous les aspects de la vie des Palestiniens. Elle les prive du droit à l'égalité, ainsi que du droit à la vie, à la sécurité et à la liberté, notamment la liberté de circulation, a-t-il ajouté. Pour M. Djani, l'existence d'une « justice parallèle » fait des Palestiniens des « êtres inférieurs » au regard de la législation et dans la pratique.

Après avoir noté qu'Israël continue d'exploiter les ressources naturelles du Territoire palestinien occupé, M. Djani a attiré l'attention sur la situation en Cisjordanie. Il a ainsi dénoncé les « destructions quotidiennes » de maisons palestiniennes dans cette zone et la construction de colonies de peuplement illégales, qui, a-t-il dit, « se poursuit à une vitesse inégalée ». Concernant la situation à Gaza, il a exhorté Israël à lever un blocus qu'il a qualifié de châtiment collectif infligé à toute la population civile palestinienne, et souligné que le taux de chômage de 65% dans ce territoire faisait du progrès et de la stabilité économique « un rêve lointain ».

Pourquoi prônonçons-nous le respect des droits de l'homme et de l'état de droit dans toutes les autres situations de conflit, mais laissons-nous cette occupation se perpétuer en toute impunité depuis près de 50 ans? s'est ensuite demandé M. Djani. Pour le Vice-Président du Comité, il ne peut y avoir aucune justification ni excuse à la poursuite de l'inaction. Il a déclaré que les responsabilités et les obligations juridiques de la communauté internationale étaient claires: des mesures concrètes doivent être prises d'urgence pour remédier à cette injustice. M. Djani a ainsi prié instamment le Conseil de sécurité d'assumer ses responsabilités et de faire en sorte que le peuple palestinien puisse enfin jouir de la liberté, de l'indépendance et de la protection dans un État souverain, indépendant et viable. Pour sa part, le Comité compte mettre en œuvre un programme intensif d'activités en 2017, Année internationale pour la fin de l'occupation israélienne, en vue de parvenir à une solution juste et durable à ce conflit.

M. PETER THOMSON, Président de la soixante et onzième Assemblée générale, a rappelé que, depuis 1967, les Nations Unies affirmaient l'applicabilité de la quatrième Convention de Genève au Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est. L'ONU répète également que les colonies de peuplement sont illégales, a-t-il ajouté. Exhortant les autorités israéliennes à respecter le droit international et à œuvrer à une paix durable au Moyen-Orient, M. Thomson a considéré que la première urgence était la levée du « blocus illégal de Gaza », celui-ci ayant eu au fil du temps des conséquences humanitaires dramatiques, puisque de nombreux Palestiniens dépendent directement de l'aide internationale. J'exhorte les dirigeants palestiniens et israéliens à faire baisser les tensions, à s'abstenir de toute forme de violence et à reprendre sans délais des pourparlers directs destinés à relancer la mise en œuvre de la solution de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, a-t-il encore déclaré. Le Président de l'Assemblée générale a par ailleurs estimé que la réalisation des objectifs de développement durable devait être un instrument permettant l'exercice effectif des droits inaliénables du peuple palestinien. Les Palestiniens ne seront pas les laissés-pour-compte du Programme de développement durable à l'horizon 2030, a-t-il insisté.

M. FODÉ SECK (Sénégal), Président du Conseil de sécurité pour le mois de novembre, a fait le point sur les activités entreprises par le Conseil en faveur d'un règlement juste et durable du conflit israélo-palestinien. Le Conseil de sécurité est régulièrement alerté sur les obstacles grandissants à la paix au Proche-Orient, a-t-il expliqué, avant d'estimer que la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien coïncidait avec des développements sur le terrain qui suscitent des inquiétudes majeures.

M. Seck a condamné la violence et le terrorisme quels qu'en soient les auteurs ou les motivations. Évoquant « un contexte marqué par l'absence d'un horizon politique clair », il a exhorté les parties à mettre fin à la colonisation, à répondre aux besoins de sécurité d'Israël et aux aspirations légitimes des Palestiniens pour un État souverain.

M. Seck a réitéré l'appel lancé aux deux parties par le Quatuor, afin qu'elles œuvrent à faire baisser la tension, empêcher la violence et protéger les civils et leurs biens. Il a en outre émis l'espoir que les élections locales palestiniennes ouvriront la voie à une réconciliation entre les acteurs politiques.

La situation humanitaire difficile à Gaza a également retenu l'attention du Conseil de sécurité, a poursuivi son actuel Président. Les trois quarts des maisons restent encore à réhabiliter et les engagements souscrits lors de la Conférence des donateurs du Caire n'ont pas tous été honorés. M. Seck a invité les États Membres à poursuivre leur soutien à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et salué la contribution récente que lui a apportée le Canada.

Enfin, a conclu M. Seck, le Conseil de sécurité a pris connaissance de l'initiative de paix française qui vise à donner un souffle nouveau au processus et les initiatives entreprises par l'Égypte et la Fédération de Russie.

M. JAN ELIASSON, Vice-Secrétaire général de l'ONU, a qualifié le conflit israélo-palestinien de « plaie béante » qui attise les tensions au Moyen-Orient et au-delà, depuis près d'un siècle. Alors que son mandat et celui du Secrétaire général arrivent à leur terme, il a jugé important de réfléchir aux progrès et aux opportunités manquées au cours de la décennie écoulée.

Ainsi M. Eliasson a-t-il salué le programme de renforcement des institutions et des capacités de l'État de Palestine, appuyé par la communauté internationale et le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien. De même, l'admission de la Palestine à l'ONU en tant qu'État observateur non membre, en 2012, fut un jalon historique. Aujourd'hui, s'est-il félicité, 137 États reconnaissent l'État de Palestine et le drapeau palestinien flotte au Siège de l'ONU à New York et dans les bureaux régionaux de l'Organisation à travers le monde.

Malheureusement, à bien des égards, les 10 dernières années peuvent être décrites comme « une décennie perdue » et « la solution de deux États risque de nous échapper », a déploré le Vice-Secrétaire général. Malgré de nombreuses initiatives, la fracture demeure profonde après trois conflits violents. Deux millions de Palestiniens à Gaza luttent contre une infrastructure délabrée et une économie paralysée. La reconstruction a été très lente et les annonces de contributions n'ont pas été concrétisées. Gaza demeure une catastrophe humanitaire et pourrait devenir « un lieu invivable d'ici à 2020 », a-t-il insisté.

En Cisjordanie, la politique de construction des colonies de peuplement perdure, érodant la viabilité de la solution des deux États, a poursuivi M. Eliasson. Le nombre de démolitions de maisons a doublé par rapport à 2015. Sans des mesures urgentes prises pour redonner vie à la politique de deux États, on risque de consolider un seul État avec une occupation perpétuelle, a-t-il averti.

Il faut reconnaître qu'il y a « un vide dangereux au sein de la communauté internationale », a encore déclaré le Vice-Secrétaire général, tant d'autres crises demandent l'attention du monde. Mais, a-t-il plaidé, on ne peut pas se détourner de la situation israélo-palestinienne: Gaza est une « bombe à retardement » et Jérusalem risque de devenir « une poudrière ». La communauté internationale doit dire clairement qu'elle demeure attachée à la réalisation de l'autodétermination pour des millions de Palestiniens.

Rien ne justifie la terreur, la violence et l'incitation à la haine, a par ailleurs répété M. Eliasson. Aux deux parties, il a dit: « vos liens historiques et religieux avec ce territoire commun sont indéniables et doivent être le socle de tout accord à venir ».

Enfin, M. Eliasson a invité Israël et la Palestine « à travailler ensemble avec nous » pour relancer le processus de paix. « C'est avec une grande tristesse que le Secrétaire général quittera son Bureau sans avoir vu la fin du conflit palestinien », a-t-il conclu, en rappelant que M. Ban Ki-moon n'avait pas ménagé ses efforts dans la région, où il s'est rendu 11 fois.

M. RIYAD H. MANSOUR, Observateur permanent de la Palestine auprès des Nations Unies, a lu un message du Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas. Pour M. Abbas, il faut, pour que les accords conclus avec Israël depuis 1993 aboutissent à la paix, qu'Israël reconnaisse l'État de Palestine, s'engage à régler la question de tous les statuts finals et mette un terme à ses activités de peuplement. « Il faut qu'Israël mette fin à ses attaques et à ses agressions contre nos villes, nos villages et les camps de réfugiés; il faut qu'Israël cesse ses politiques de châtimement collectif et arrête de placer arbitrairement en détention des milliers de Palestiniens dans ses propres prisons », a lu M. Mansour. Dans son message, M. Abbas souligne que les pratiques illégales israéliennes et ses politiques d'expansion territoriale et démographique sur la terre de l'État de Palestine relèvent d'un « véritable apartheid ». Il explique que ces agissements s'opposent point pour point à l'Initiative de paix arabe ainsi qu'aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale en faveur d'une paix juste et durable. Selon le Président de l'Autorité palestinienne, mettre un terme au conflit retirerait aux extrémistes bien des prétextes pour mener leurs opérations terroristes dans la région.

Dans le message lu par M. Mansour, M. Abbas exhorte les membres du Conseil de sécurité à adopter une résolution pour que cessent les activités de peuplement d'Israël, ces activités étant « le principal obstacle à la réalisation de la paix au Proche-Orient ». Il appelle également à la tenue d'une conférence internationale de paix pour que soit mis en place un mécanisme destiné à accompagner et encadrer la fin de l'occupation israélienne. M. Abbas assure que l'Autorité palestinienne travaille, chaque jour, de bonne foi pour que l'État de Palestine soit juste et démocratique, qu'il fonctionne de manière responsable et transparente afin de garantir à toutes et à tous protection et égalité de droits. Nous avons choisi de privilégier des moyens pacifiques et légaux pour permettre l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, dit encore M. Abbas. Il ajoute à ce propos que « l'Autorité palestinienne continue d'œuvrer à l'établissement d'un gouvernement d'unité nationale qui agira sur la base du programme de l'OLP et qui, sitôt formé, organisera des élections générales ».

M. AMRITH ROHAN PERERA, Président du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés, a indiqué que les témoignages recueillis par le Comité spécial ne laissent aucun doute quant au fait que les Palestiniens, hommes, femmes et enfants, souffrent quotidiennement de violences et d'humiliations en raison d'une occupation illégale qui affecte gravement tous les aspects de leur vie quotidienne. Il a ajouté que l'intensification des activités de peuplement avait entraîné une escalade des tensions dans tous les territoires occupés, provoquant une augmentation importante du nombre de victimes civiles, y compris des enfants. À la mi-octobre, on comptait 83 Palestiniens tués en Cisjordanie depuis le début de l'année et 8 autres à Gaza, a-t-il précisé, ajoutant que les incidents ayant fait ces victimes avaient été consécutifs aux attaques perpétrées par de jeunes Palestiniens ainsi qu'à des heurts

violents entre des Palestiniens et des Forces de sécurité israéliennes. M. Perera a par ailleurs déclaré que les témoignages recueillis par le Comité spécial indiquaient que les pratiques israéliennes illégales concernaient de plus en plus souvent la saisie de parcelles de terre, la démolition de maisons et équipements palestiniens, le refus d'octroyer des permis de construire ou encore des entraves à la circulation des personnes. Il a fait observer que, depuis octobre 2015, les autorités israéliennes avaient détruit 37 maisons pour punir les proches de Palestiniens ayant commis des attaques contre des Israéliens. Ces démolitions punitives constituent une forme de châtimement collectif qui sont autant de violations flagrantes du droit international; à ce titre, il doit y être mis fin sans délais, a souligné M. Perera. Enfin, il a appelé à l'atteinte d'une solution juste et durable à la question de Palestine et à la fin des souffrances du peuple palestinien.

M. RAFAEL DARÍO RAMÍREZ CARREÑO (Venezuela), au nom du Mouvement des pays non alignés, a lu un message du Président du Venezuela, M. Nicolas Maduro. Il a appuyé pleinement la commémoration de la Journée internationale qui donne l'occasion de réfléchir aux injustices constantes dont est victime la population palestinienne depuis près de 50 ans d'occupation étrangère. Il est clair que la question de Palestine occupe une place centrale au Moyen-Orient, a-t-il déclaré, en réitérant l'engagement de ces pays en faveur d'une solution juste, globale et définitive au conflit.

En dépit de décennies d'efforts de paix, les souffrances du peuple palestinien se sont aggravées sur le terrain, a déploré M. Ramírez Carreño. Or le Conseil de sécurité demeure paralysé, muet, face à cette situation et la communauté internationale reste témoin de l'occupation brutale des territoires palestiniens par Israël. Le représentant a lancé un appel pour que des mesures soient prises dans le respect du droit international pour remédier aux violations des droits du peuple palestinien et assurer sa protection.

Les colonies de peuplement sont une source de vive préoccupation pour le Mouvement des pays non alignés, a ajouté M. Ramírez Carreño, pour qui « la viabilité de la solution des deux États est chaque jour sapée par la Puissance occupante ». Le représentant a de nouveau appelé la communauté internationale, et en particulier le Conseil de sécurité, à adopter « des mesures urgentes et pratiques pour contraindre la Puissance occupante à cesser sa campagne de colonisation et à respecter ses obligations ». De plus, il a demandé la levée du blocus illégal contre Gaza, « un châtimement collectif massif » qui empêche sa reconstruction et entrave son économie.

Enfin, le représentant a souligné l'importance de redoubler d'efforts pour appuyer l'indépendance et la souveraineté de l'État palestinien, qui doit avoir Jérusalem-Est pour capitale et doit pouvoir devenir membre de plein droit de l'ONU.

M. TÊTE ANTÓNIO, Observateur permanent de l'Union africaine, a réitéré son soutien au peuple palestinien pour la réalisation de son droit inaliénable à l'autodétermination. Depuis sa création, l'Union africaine a défendu la cause de la Palestine, a-t-il rappelé. Malheureusement, la perspective d'une paix durable demeure faible. La poursuite de l'occupation israélienne, l'intensification des activités des colonies de peuplement et la violence connexe sapent le processus de paix. En outre, l'absence de mise en œuvre de très nombreuses résolutions de l'ONU réaffirmant le droit des Palestiniens à un État a aggravé le conflit.

M. António a fait part de sa préoccupation face à la situation critique des réfugiés palestiniens. Il a rejeté le blocus par la mer et par la terre imposé à Gaza et appelé à l'ouverture des points de contrôle pour la libre circulation des biens, des marchandises et des personnes. Enfin, il s'est dit convaincu que la paix ne peut pas être atteinte au Moyen-Orient sans la communauté internationale, en particulier sans le Conseil de sécurité. Il a rappelé à la communauté internationale son « devoir moral » de protéger les civils palestiniens.

M. AGSHIN MEHDIYEV, Observateur permanent de l'Organisation de la coopération islamique auprès des Nations Unies, a déclaré que cette année avait été marquée par l'intensification des crimes de l'occupation israélienne, « comme l'incendie de maisons et de lieux de culte, l'exécution sommaire de Palestiniens, l'arrestation de milliers de personnes, l'odieux blocus de Gaza et d'autres violations et pratiques racistes ». Il a insisté sur le fait que, face à ces agissements continus qui violent les principes du droit international et des droits de l'homme, la communauté internationale se devait d'assumer ses responsabilités et d'assurer une protection internationale au peuple palestinien.

M. Mehdiyev a rappelé le danger que présente la poursuite des agressions israéliennes contre les sanctuaires musulmans et chrétiens, en particulier la mosquée « bénie » d'Al-Aqsa, « agressions qui sont une provocation sans précédent des sentiments des musulmans partout dans le monde et qui risquent de conférer au conflit une dimension religieuse dont seul Israël assumera les conséquences ». Il a ajouté que, pour l'Organisation de la coopération islamique (OCI), la multiplication des défis engendrés par l'occupation israélienne exigeait une action efficace et sérieuse de la communauté internationale « qui soit à la mesure desdits défis et des responsabilités dont celle-ci est investie ». L'OCI soutient les efforts visant à faire adopter une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU sur la colonisation israélienne, a-t-il en outre indiqué.

M. ABELAZIZ ENANI de la Ligue arabe, s'exprimant au nom de M. Ahmed Aboul-Gheit, Secrétaire général de la Ligue arabe, a dénoncé le « nettoyage ethnique » en cours dans le Territoire palestinien occupé, « qui sape toute perspective de paix au Moyen-Orient et compromet par conséquent la réalisation de la solution des deux États ». Il a appelé à la fin de l'occupation israélienne pour parvenir à la paix et à la justice pour le peuple palestinien. Qu'Israël entende enfin raison, qu'Israël entende ces appels à la paix, à l'exercice des droits fondamentaux des Palestiniens et à la reconnaissance d'un État palestinien viable, s'est exclamé M. Enani. L'Initiative de paix arabe implique le retrait d'Israël de tous les territoires palestiniens, il s'agit d'un préalable, a-t-il ensuite rappelé, déplorant qu'Israël choisisse, au lieu d'une solution acceptable par tous, de « s'entêter dans des agressions n'ayant d'autre but que de détruire et faire souffrir et humilier les Palestiniens ». La communauté internationale récompense d'ailleurs Israël en l'accueillant dans ses enceintes de négociations, le conforte même dans la poursuite de ses pratiques illégales, a déploré M. Enani. Si Israël obtient gain de cause et est autorisé à siéger en tant que membre non permanent au Conseil de sécurité, la Ligue arabe condamnera fermement ce choix, a-t-il annoncé.

Mme SUHAD BABAA, Directrice exécutive de Just Vision, a fait une déclaration au nom des organisations de la société civile actives sur la question de Palestine. Elle a évoqué les efforts incessants des défenseurs des droits de l'homme, dont des journalistes et des cinéastes, qui rencontrent trop souvent la dérision ou ne sont pas médiatisés. Or, a-t-elle affirmé, leur rôle est essentiel pour inspirer un changement.

L'année a été éprouvante, a poursuivi Mme Babaa. « La communauté internationale perçoit la situation comme étant statique, mais l'évolution est rapide sur le terrain », a-t-elle estimé. Expliquant que les Palestiniens en Israël sont traités comme des citoyens de deuxième classe, elle a déploré, entre autres, les assassinats extrajudiciaires, les démolitions de maisons, les arrestations arbitraires, y compris d'enfants, et le fait que la communauté palestinienne ne puisse pas se développer économiquement.

Indignée par la censure qui vise à réduire au silence toute voix contestataire, Mme Babaa a considéré que « le Gouvernement israélien a déclaré la guerre contre toute personne qui veut défendre la liberté d'expression des Palestiniens ». Depuis 13 ans, a-t-elle précisé, *Just Vision* met l'accent sur la résistance civile non violente et le mouvement mené par le peuple « contre la machine de l'occupation israélienne ». Ce qui se passe en Israël et en Palestine a des ramifications dans la région et dans le monde entier, a-t-elle souligné, regrettant que, depuis trop longtemps, la communauté internationale n'a pas pu prendre de mesures concrètes. Agir

n'est pas une stratégie politique, mais une obligation morale, a-t-elle résumé, en jugeant absurde de continuer d'armer la Puissance occupante.

PALESTINIAN ISSUES

À l'intention des organes d'information • Document non officiel.